
PANORAMA DE PRESSE

25/09/2019 09h13

Revue de presse du 18 au 24
septembre 2019

SOMMAIRE

L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ DANS LA PRESSE NATIONALE

(1 article)



jeudi 19 septembre
2019 06:49

Radiations des smartphones : une étude franco-suisse va mesurer les effets (398 mots)

Le CHU de Besançon et l'Université de Franche-Comté recherchent 100 volontaires pour participer à cette étude, qui vise à démontrer les effets que peuvent...

Page 6

L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ DANS LA PRESSE RÉGIONALE

(7 articles)



dimanche 22 septembre
2019

Le Centre d'Etudes et de Recherches Olympiques Universitaires est né (405 mots)

Jacques Bahi, président de l'Université de Franche-Comté, et Chrystel Marcantognini, présidente du Comité Régional Olympiqu...

Page 9



lundi 23 septembre
2019

La performancea son laboratoire, le LabCom ! (417 mots)

Les secteurs public et privé main dans la main. Pour sceller un travail collaboratif inédit sous la forme d'un hybride uniq...

Page 10



vendredi 20 septembre
2019 06:56

pleinair.net Besançon : Grande bibliothèque publique et universitaire à Saint Jacques ça avance (237 mots)

La qualité des formations bisntines n'est plus à prouver. C'est un projet d'environ 50 millions d'euros qui connaîtra une nouvelle grande étape fin de ...

Page 11



lundi 23 septembre
2019

La Nuit des étudiants du monde rime avec partage (201 mots)

À l'heure de la rentrée des classes, Besançon accueille comme chaque année les nombreux étudiants étrangers venus profiter ...

Page 12



jeudi 19 septembre
2019 20:10

pleinair.net Jeunesse : Besançon chouchoute ses étudiants (210 mots)

Un Bisontin sur cinq est un étudiant. C'est une superbe édition de « Bienvenue aux étudiants » » qui s'est tenue ce jeudi, à Besançon, au Campus de la Bou...

Page 13



lundi 23 septembre
2019

« Lutter contre l'isolement » (249 mots)

Le jeudi 19 septembre a eu lieu la journée Bienvenue aux étudiants, organisé sur le Campus de la Bouloie. Anciens et nouvea...

Page 14



mardi 24 septembre
2019 07:45

www.toutmontbeliard.com Bienvenue aux étudiants à Montbéliard : journée spéciale 2019 (304 mots)

Organisée par les établissements d'enseignement supérieur, les associations étudiantes et les partenaires institutionnels, "Bienvenue aux étudiants" propo...

Page 15

AUTOUR DE L'UNIVERSITÉ

(8 articles)



vendredi 20 septembre
2019 16:34

Parcoursup, 1 175 bacheliers toujours sans affectation (465 mots)

Les faits La ministre de l'enseignement supérieure, Frédérique Vidal, a annoncé, vendredi 20 septembre, que 1 175 bacheliers étaient toujours sans affecta...

Page 18



vendredi 20 septembre
2019

Parcoursup : un ressenti plutôt positif sur le « oui si » (744 mots)

Les premiers résultats « sont au rendez-vous », assurait la minist...

Page 21



lundi 23 septembre
2019

« Nous avons l'impression d'être incompris » : la difficile rentrée des étudiants africains en France (862 mots)

« Salle 34, bâtiment 2B ? OK j'arrive ! » Téléphone à l'oreille, Modibo Massaké demande à l'un de ses amis où se tient la réunion du Colle...

Page 22



mardi 24 septembre
2019 06:00

Rentrée universitaire: ce qui va changer en 2020 (838 mots)

En fin de semaine dernière en conférence de presse, Frédérique Vidal, la ministre de l'Enseignement supérieur, a annoncé un certain nombre de no...

Page 24



mercredi 25 septembre
2019

Des pistes pour réformer la recherche (1054 mots)

Le premier étage d'une prochaine réforme du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche a été allumé. Le 23 sept...

Page 26



vendredi 20 au jeudi 26
septembre 2019

Faut-il rendre l'enseignement du changement climatique obligatoire? (1179 mots)

Cédric Villani, l'ancienne ministre de l'Ecologie, Delphine Batho, et Matthieu Orphelin (ex LRM), trois députés devraient déposer c...

Page 28



vendredi 20 au jeudi 26
septembre 2019

HCERES : quel avenir pour l'évaluation ? (843 mots)

Le débat reste vif sur le rôle que doivent avoir les agences d'évaluation en France alors que de nouveaux textes vont préciser ses ...

Page 30

L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE- COMTÉ DANS LA PRESSE NATIONALE

Radiations des smartphones : une étude franco-suisse va mesurer les effets

Le CHU de Besançon et l'Université de Franche-Comté recherchent 100 volontaires pour participer à cette étude, qui vise à démontrer les effets que peuvent avoir les téléphones portables sur la mémoire, le sommeil ou encore le bien-être des utilisateurs.

Quels effets peut avoir l'utilisation quotidienne du téléphone portable sur le sommeil, la mémoire et le bien-être? C'est ce que souhaitent découvrir des chercheurs du CHU de Besançon et de l'Université de Franche-Comté. Pour cela, un appel vient d'être lancé pour recruter 100 Bisontins volontaires pour participer à cette étude franco-suisse financée par l'ANSES, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, rapporte

France Bleu Doubs.

200 personnes au total vont participer à cette étude baptisée SPUTNIC (Study Panel on Upcoming Technologies to measure Non-Ionizing radiation and Cognition) : 100 résidents de Besançon et 100 personnes résidant à Bâle, en Suisse. Deux tranches d'âge seront au centre des recherches : les 20-30 ans et les 60-70 ans. Cette dernière catégorie étant bien souvent écartée des autres études sur le sujet.

? Lire aussiLa liste noire des 17 smartphones qui émettent des radiations excessives

Des tests pour mesurer la durée et l'intensité de l'exposition aux ondes émises par les smartphones seront réalisés grâce à une application. Des exercices psychométriques pour tester la mémoire seront également réalisés chaque jour par les volontaires via une plateforme internet. Le sommeil des participants à l'étude sera par ailleurs scrupuleusement analysé grâce à un bracelet connecté. Les chercheurs mesureront ainsi la qualité et la durée des phases de sommeil des volontaires, détaille France Bleu Doubs. Le but de cette étude étant de mesurer l'influence du téléphone portable et de ses radiofréquences sur les capacités cognitives, la qualité du sommeil et le bien-être des utilisateurs.

? Lire aussiDeux modèles de smartphones interdits en France parce qu'ils émettent trop d'ondes

Si participer à cette étude vous intéresse et que vous respectez les critères suivants: utilisation quotidienne d'un smartphone (Android exclusivement) avec cinq appels minimum par semaine, être âgé de 20 à 30 ans ou de 60 à 70 ans et habiter Besançon, vous pouvez demander des informations ou vous inscrire à l'adresse mail sputnic@chu-besancon.fr. Pour cette étude, tous les volontaires seront indemnisés à hauteur de 35 euros.



<https://cap.img.pmdstatic.net/fit/http.3A.2F.2Fprd2-bone-image.2Es3-website-eu-west-1.2Eamazonaws.2Ecom.2Fcap.2F2019.2F09.2F19.2Fc88ac8f9-4bd4-4093-b161-ee5765b017b9.2Ejpg/750x375/background-color/ffffff/focus-point/1685%2C646/quality/70/radiations-des-smartphones-une-etude-franco-suisse-va-mesurer-les-effets-1350576.jpg>
metamorworks / Getty Images.

par Claire Domenech



L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE- COMTÉ DANS LA PRESSE RÉGIONALE

25A—BESANÇON-VILLE

BESANÇON

Le Centre d'Études et de Recherches Olympiques Universitaires est né

La création du Centre d'Études et de Recherches Olympiques Universitaires (CEROU) a été officialisée par la signature d'une convention. Par cet acte, l'Université rejoint les 43 centres internationaux des 24 pays reconnus par le Centre d'Études Olympique de Lausanne.

Jacques Bahi, président de l'Université de Franche-Comté, et Chrystel Marcantognini, présidente du Comité Régional Olympique et Sport BFC, avaient convié nombre d'invités ce 20 septembre dans les locaux de la Maison de l'Université pour la signature de la convention officialisant la création du Centre d'Études et de Recherches Olympiques Universitaire (CEROU).



Signature officielle de la convention entre le CROS (avec Chrystel Marcantognini) et l'Université de Franche-Comté (avec Jacques Bahi). Photo ER Photo : L'Est Républicain

Représentants de collectivités et institutions étatiques, politiques et territoriales s'étaient joints aux représentants du CIO, des Jeux Internationaux de la Francophonie et acteurs du sport universitaire.



Signature officielle de la convention entre le CROS (avec Chrystel Marcantognini) et l'Université de Franche-Comté (avec Jacques Bahi). Photo ER Photo : L'Est Républicain

Par cet acte, l'Université rejoint les 43 centres internationaux des 24 pays reconnus par le Centre d'Études Olympiques (CEO) de Lausanne.

Le nouvel établissement aura pour mission de multiplier les liens entre les différents acteurs de l'olympisme et paralympisme.

Paris 2024

Eric Monnin, vice-président de l'université de Besançon, a rappelé dans son discours tout le travail mené par différentes unités de l'université en accueillant des étudiants étrangers ou en se rendant sur des sites olympiques.

Le CEROU aura pour ambition nombre d'objectifs comme la programmation d'enseignements sur l'olympisme, la création de nouveaux diplômes ou la publication internationales des travaux entrepris.

Évidemment, les prochains JO « Paris 2024 » feront partie des travaux des étudiants bisontins.

Quelle est votre première impression ? « Honorée, Besançon est la seule ville en France disposant d'un Centre d'Études et de Recherches Olympiques Universitaires, alors c'est un honneur de voir cette naissance à laquelle s'associe Thomas Bach, président du CIO. »

Qu'attend le CROS du CEROU ? « L'olympisme est porteuse de valeurs traditionnelles humaines, sportives qui ont toujours su dépasser tous les problèmes politiques. L'olympisme et le paralympisme sont des engagements de persévérance et d'engagements. Tout est à écrire pour les étudiants qui interviendront dans les études et recherches menées par le CEROU, ce qui est sûr c'est que leur travaux refléteront l'olympisme sur les sociétés d'aujourd'hui »

Que partage le CROS et l'Université FC ? « Une collaboration de qualité grâce à Eric Monnin qui aime l'olympisme et suit ce projet depuis toujours avec ses équipes. Le CEROU de Besançon a pour mission de collaborer avec d'autres universités pour que l'esprit et les valeurs olympiques perdurent ». ■



25A – BESANÇON-VILLE

BESANÇONUNIVERSITÉ

La performance a son laboratoire, le LabCom !

Une université, celle de Bourgogne/Franche-Comté via sa ramification C3S et une entreprise privée, l'équipe cycliste Groupama FDJ, font équipe pour créer une structure unique en France, située dans le tout nouveau Complexe d'optimisation de la performance, à Besançon.

Les secteurs public et privé main dans la main. Pour sceller un travail collaboratif inédit sous la forme d'un hybride unique en France : le LabCom, pour « laboratoire commun ». L'aboutissement de deux années de réflexion motivées par l'envie de hisser la performance sportive en étendard. « C'est la première fois que l'on peut associer un laboratoire de recherche et une société privée », s'enthousiasme Alain Gros Lambert, responsable de l'unité sport performance du laboratoire C3S (culture, sport, santé, société), à l'université de Bourgogne/Franche-Comté.



Alain Gros Lambert (au premier plan), Frédéric Grappe (à sa gauche), Alexandre Chouffe (à l'arrière-plan) et les deux Victor, doctorant et ingénieur au LabCom. Photo ER/Eric BARBIER Photo : L'Est Républicain

300 000 € sur trois ans de l'Etat

Alain Gros Lambert (au premier plan), Frédéric Grappe (à sa gauche), Alexandre Chouffe (à l'arrière-plan) et les deux Victor, doctorant et ingénieur au LabCom. Photo ER/Eric BARBIER Photo : L'Est Républicain

« Des étudiants de la France entière viennent à Besançon pour être formés au métier d'entraîneur en cyclisme. C'est une marque de fabrique que l'on souhaite développer. Aujourd'hui, sous la forme d'une convention avec la Groupama FDJ ».

Une association de compétences cognitives et techniques, accompagnée par une enveloppe de l'État d'un montant de 300 000 € sur trois ans. De quoi mettre de l'huile dans les rouages en attendant d'acquérir une autonomie de fonctionnement, l'objectif à terme.

De quoi aussi permettre à plusieurs étudiants de profiter d'un environnement et d'un terrain d'expérimentation idéaux pour accomplir les missions confiées par l'équipe cycliste, locataire du tout nouveau Complexe d'optimisation de la performance (Cops) de Besançon.

« Pour moi, c'est un régal de pouvoir encadrer et m'appuyer sur des étudiants investis sur les différentes thématiques sur lesquelles nous travaillons, comme le frottement des pièces mécaniques, les propriétés générales des roues ou des textiles... », complète Frédéric Grappe, le directeur du pôle performance de la Groupama-FDJ.

Voler de ses propres ailes

Un doctorant, un ingénieur et trois stagiaires en master évoluent actuellement au sein du LabCom qui envisage donc à terme de voler de ses propres ailes. En se tournant par exemple vers le grand public. « La technologie que l'on emploie pour le haut niveau sportif, on va la transformer en prestation grand public »

La structure unique en France tire aussi des plans sur la comète « Paris 2024 ». Dans l'optique de décrocher un maximum de médailles, des fonds ont été débloqués par le ministère dans le domaine de la performance. Un mot gravé en lettres majuscules dans l'esprit des acteurs du LabCom qui dispose aujourd'hui des moyens humains et matériels pour y parvenir. À vos marques, prêts... ■

par Éric Barbier



pleinair.net Besançon : Grande bibliothèque publique et universitaire à Saint Jacques ça avance

La qualité des formations bisontines n'est plus à prouver.

C'est un projet d'environ 50 millions d'euros qui connaîtra une nouvelle grande étape fin de semaine prochaine. Les élus de Grand Besançon Métropole choisiront l'équipe d'architectes qui sera chargée de porter une réflexion sur cet important dossier. Rappelons que ce nouvel établissement verra le jour sur le prochain site des savoirs et de l'innovation à Saint-Jacques, au centre-ville de Besançon.

Cet important investissement s'inscrit dans le cadre d'un projet de 80 millions d'euros qui englobe également la rénovation des campus universitaires de la ville, dont celui de la Bouloie. L'objectif étant notamment de réhabiliter les bâtiments existants et de créer de nouveaux espaces publics pour améliorer la vie sur le campus. Dominique Schauss, l'élus bisontin en charge de l'enseignement supérieur rappelle que l'université de Besançon, est « l'un des trois sites d'excellence » de la grande région. Il vante ainsi « le panel de formations et de laboratoires d'excellences et leur reconnaissance européenne et mondiale ».

Mr Schauss liste notamment l'institut de recherche FEMTO-ST, mais aussi l'Ensmm ou encore l'ISIFC, l'école d'ingénieurs de l'université, dont la capacité d'accueil sera doublée prochainement. Il est également rappelé le bon niveau des formations bisontines dans les domaines des sciences de l'ingénieur et du vivant, avec notamment le développement de thérapies innovantes pour le traitement des maladies chroniques par exemple.



https://pleinair.net/components/com_flexicontent/libraries/phpthumb/phpThumb.php?src=/images/actu/besancon-universite.jpg&w=400&h=300&far=1&bg=FFFFFF



BESANÇONINTÉGRATION

La Nuit des étudiants du monde rime avec partage

La traditionnelle Nuit des étudiants du monde, organisée par l'ESN Besançon, se tenait récemment à La Rodia. Comme toujours, dans le partage et la convivialité !

À l'heure de la rentrée des classes, Besançon accueille comme chaque année les nombreux étudiants étrangers venus profiter du très populaire programme d'échange international du Centre de Linguistique Appliquée. Pour ces élèves de l'autre bout du monde, l'intégration peut parfois être difficile.



Ya-Luo Cheng et ses amies ont quitté le temps d'une année Taïwan et la Corée du Sud pour améliorer leur français. Photo : L'Est Républicain

Créée en 2004



Ya-Luo Cheng et ses amies ont quitté le temps d'une année Taïwan et la Corée du Sud pour améliorer leur français. Photo : L'Est Républicain

« Nous sommes là pour les accompagner et favoriser leur intégration », promet Sébastien Touchard, trésorier de l'ESN - Erasmus student network - Besançon. « Beaucoup habitent au campus. Grâce à des soirées comme celle-ci, les étudiants tissent des liens plus rapidement. »

Jeu de piste à travers le centre-ville et concerts sont au programme de l'événement mené par l'association étudiante, qui fête cette année ses 15 ans d'existence.

Sur la terrasse de La Rodia, Ya-Luo Cheng profite avec ses amies du soleil de septembre. La Taïwanaise de 20 ans passera un an à Besançon pour travailler le français, qu'elle étudie à l'université de Tamkang.

Entraînées dans la valse des petits fours, les jeunes filles semblent conquises, un grand sourire accroché aux lèvres. ■



pleinair.net Jeunesse : Besançon chouchoute ses étudiants

Un Bisontin sur cinq est un étudiant. C'est une superbe édition de « Bienvenue aux étudiants » » qui s'est tenue ce jeudi, à Besançon, au Campus de la Bouloie.

Comme l'a rappelé un responsable de l'université de Besançon, « la réussite des études est liée à la qualité de la vie étudiante ». Chaque année, ce sont près de 30.000 jeunes qui choisissent Besançon pour étudier.

Un Bisontin sur cinq est un étudiant. Alors autant dire que les élus chouchoutent ces habitants, qui consomment, vivent et surtout se forment dans la cité comtoise. Pour leur souhaiter la bienvenue, la Ville et l'université avaient prévu 12 heures d'animations gratuites. Pour cette nouvelle édition, des records de participation ont été réalisés. 1800 étudiants ont participé à la Crazy Run et 4000 sont attendus à la Gare d'Eau pour la grande soirée de clôture de ce soir.

Globalement le choix de Besançon s'est effectué par rapport à la qualité des formations dispensées au sein de son université, mais les jeunes admettent aussi que la qualité de vie au sein d'une ville oriente aussi leur choix. La vie associative, le campus, les sorties, les soirées, le centre-ville... sont des critères qui ne laissent pas indifférents la jeunesse.



https://pleinair.net/components/com_flexicontent/libraries/phpthumb/xphp-Thumb.php,qsrc=,images_actu_crazy-run-17.jpg,aw=400,ah=300,afar=1,abg=FFFFFF.pagespeed.ic.UX8d3K7NHZ.webp



BESANÇONACCUEIL DES ÉTUDIANTS

« Lutter contre l'isolement »

Le jeudi 19 septembre a eu lieu la journée Bienvenue aux étudiants, organisé sur le Campus de la Bouloie. Anciens et nouveaux étudiants, se sont réunis afin de découvrir les joies du campus.



Des discours ont été prononcés par Habiba Imaingfen et Nathalie Keller. Photo ER Photo : L'Est Républicain

« C'est une action tournée vers la solidarité étudiante pour qu'ils puissent s'engager et accueillir leurs pairs, faire des rencontres et ainsi lutter contre l'isolement. Il s'agit aussi de pouvoir s'équiper à moindre coût », explique Damien Guilbau-

deau, responsable du Bureau de la Vie Étudiante et de la Maison des Étudiants.



Des discours ont été prononcés par Habiba Imaingfen et Nathalie Keller. Photo ER Photo : L'Est Républicain

Comme promis, de 10 h à 14 h, les étudiants pouvaient se servir en petits mobiliers (vaisselles, couverts, casseroles, vêtements...) à la Troc Party.

Nouveauté cette année, la solidarité et le développement durable étaient mis à l'honneur avec l'ouverture du jardin partagé.

Plusieurs stands participatifs y étaient installés avec dégustation de fromage frais ou création de smoothies par exemple.

Le village associatif a ouvert ses portes aux environs de 14 h.

À l'animation Radio Campus Besançon et sur le terrain de Hat-Trick, beaucoup d'associations étudiantes ou culturelles comme Le Bastion, Bien Urbain et le Crous. La CrazyRun Campus en fin d'après-midi, a permis de tisser des liens de solidarité entre les étudiants et de finaliser cette journée par un jet de poudre colorée.

Pour clôturer cet événement, il fallait se rendre à la Gare d'eau pour assister aux concerts de Davodka, Maxenss ou encore Dampa. ■





www.toutmontbeliard.com Bienvenue aux étudiants à Montbéliard : journée spéciale 2019

Organisée par les établissements d'enseignement supérieur, les associations étudiantes et les partenaires institutionnels, "Bienvenue aux étudiants" propose à l'ensemble des étudiants du Nord-Franche-Comté des animations gratuites pour découvrir les campus et s'informer sur les services et acteurs de la vie étudiante. Coordonnée par l'université de Franche-Comté, cette manifestation festive et citoyenne propose aux étudiants de découvrir les campus, les associations étudiantes et les partenaires vie étudiante (structures culturelles, sportives...). Étudiants primo-arrivants, de licences et de masters pourront profiter des animations placées sous le signe de la convivialité, de la rencontre et de la découverte, ce jeudi 26 septembre 2019.

9h00-15h30 : Exposition et serious game – Bibliothèque universitaire de Montbéliard

Retrouvez des indices cachés dans la BU et participez à l'aventure préparée par l'équipe du Service Commun de la Documentation.

15h30-16h30 : Village Étudiant – Piscine municipale, rue Maurice Ravel

Rencontre avec les partenaires, structures culturelles, sportives, associatives et vie étudiante de la région sous forme d'animations et d'ateliers.

16h00 à 17h30 : Crazy Run Campus – Piscine municipale, rue Maurice Ravel

800 participants sont attendus au départ de la course parsemée d'obstacles et animée par les associations étudiantes. Places limitées. Inscription gratuite.

17h30 : Goûter festif et animations – Piscine municipale, rue Maurice Ravel

Après l'effort, le réconfort. Le Crous Bourgogne-Franche-Comté offrira de quoi s'hydrater et grignoter aux abords du restaurant universitaire Lumière. Les nouveaux étudiants pourront rencontrer leurs aînés en participant au jeu de l'oie géant organisé par l'association MéMo (Maison des étudiants de Montbéliard) avec les associations étudiantes de Belfort et Montbéliard.

20h30 à minuit : Concerts – Le Moloco, Audincourt

L'association des Etudiants de l'université de technologie de Belfort Montbéliard (AE UTBM), l'Association Montbéliardaise des Étudiants en Kinésithérapie (AMEKI), la licence pro MOSEL et le Moloco proposent une soirée de concerts. Au programme: Desybes, Ondubground et Darktek.



<https://www.toutmontbeliard.com/wp-content/uploads/2019/09/bienvenue-etudiants-montbeliard-678x381.jpg>



AUTOUR DE L'UNIVERSITÉ

Parcoursup, 1 175 bacheliers toujours sans affectation

Les faits La ministre de l'enseignement supérieure, Frédérique Vidal, a annoncé, vendredi 20 septembre, que 1 175 bacheliers étaient toujours sans affectation, alors que la procédure s'est terminée le 14 septembre dernier.

897 956. C'est le nombre exact de candidats inscrits cette année sur la plateforme Parcoursup. Une hausse de 10,6 % par rapport à la rentrée 2018, première campagne de Parcoursup après la promulgation de la loi ORE (Orientation et réussite des étudiants). La hausse des inscrits s'est accompagnée d'une hausse des formations proposées – 1 534 formations supplémentaires au total – afin de tenir les objectifs annoncés par le gouvernement concernant Parcoursup.

Parmi ceux-ci, l'un répond à une inquiétude persistante, à la fois chez les élèves et chez leurs parents : chaque bachelier trouvera-t-il, au terme des procédures, une formation qui lui convient ? Cette année encore, la réponse est non.

À lire aussi

En pleine journée climat, Jean-Michel Blanquer vante le rôle des éco-délégués

En effet, 1 175 bacheliers n'ont toujours pas trouvé chaussure à leur pied, alors que s'est close, le 14 septembre, la dernière phase d'admission. Un nombre légèrement plus élevé que l'an passé, où 955 bacheliers s'étaient retrouvés sans formation.

1 175 bacheliers toujours sans réponse après la fermeture de Parcoursup

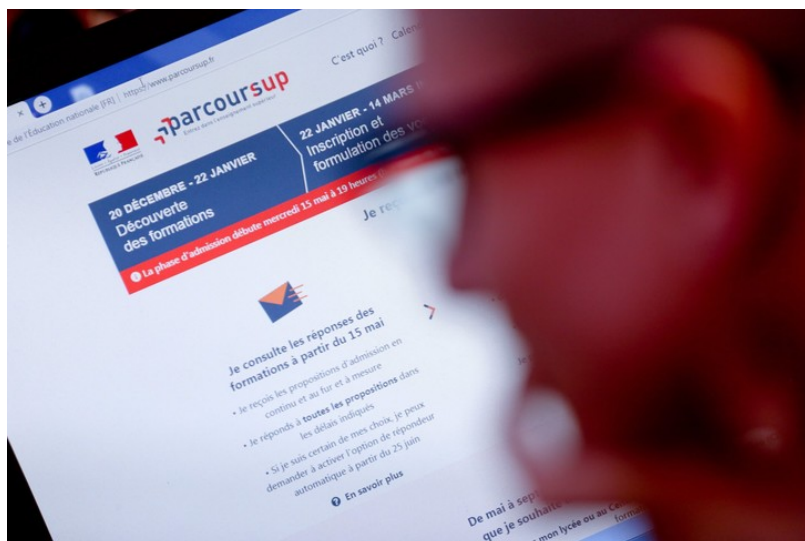
Parmi eux, une trentaine seulement sortent des filières générales ; les autres, de filières technologiques ou professionnelles. « J'insiste, ça ne représente que 0,1 % des inscrits », a martelé la ministre de l'enseignement supérieur, Frédérique Vidal, plutôt satisfaite de ce bilan.

Elle a rappelé que « le fil rouge » de son action était d'« accompagner chaque étudiant vers la réussite, quels que soient son histoire, ses aspirations, son parcours ou son origine » et qu'elle ne voulait pas « laisser de demandes [sur la plateforme Parcoursup, NDLR] sans réponse ».

Nouvelle organisation de Parcoursup pour 2020

« C'est proprement scandaleux ! On ne peut pas se satisfaire d'un tel bilan », réagit, à l'inverse, la présidente de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), Mélanie Luce. Elle reproche au gouvernement de ne « pas créer suffisamment de places pour accueillir les étudiants » et s'effraie de « ces étudiants qui ont totalement abandonné l'idée de poursuivre des études à l'université ».

La ministre a, elle, situé le problème ailleurs, insistant moins sur la création de places supplémentaires nécessaires dans les universités que sur une meilleure organisation de la plate-forme en ligne. En 2020, a-t-elle annoncé, un nouveau dispositif, du nom de « Parcourplus », sera spécifiquement dédié aux personnes en reprise d'études et en reconversion professionnelle, très nombreuses sur Parcoursup cette année, puisqu'elles représentent 110 000 inscrits. Le fléchage des formations reconnues par l'État sera aussi plus efficace, avec la mise en place de « pastilles » pour les identifier.



https://img.aws.la-croix.com/2019/09/20/1201048917/1-175-bacheliers-toujours-trouve-chaussure-alors-close-14-septembre-derniere-phase-dadmission_0_729_486.jpg

<https://www.la-croix.com/data:image/gif;base64,R0lGODlhAQABAAIAAAP////////yH5BAEKAAEALAAAAABAAEAAAICTAEAOw==>

<https://www.la-croix.com/data:image/gif;base64,R0lGODlhAQABAAIAAAP////////yH5BAEKAAEALAAAAABAAEAAAICTAEAOw==>

par Richard Flurin





Parcoursup : un ressenti plutôt positif sur le « oui si »

Les dispositifs d'accompagnement « oui si », destinés à aider les étudiants les plus fragiles à réussir en licence, existent depuis un an. Il n'y a pas de bilan chiffré. Le taux de réussite dépend du profil des étudiants.

Les premiers résultats « sont au rendez-vous », assurait la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, fin août, en évoquant les remises à niveau mises en place dans le cadre de Parcoursup. Depuis un an, des étudiants fragiles ou ayant un profil atypique sont acceptés en licence à condition de suivre une remise à niveau. C'est le dispositif « oui si » (tutorat, première année de licence en deux ans, etc.).

En cette rentrée universitaire, il s'est « intensifié et étendu », indique-t-on au ministère de l'Enseignement supérieur : 1.133 dispositifs ont été proposés en licence pour un financement qui est passé, en un an, de 8 millions à 24 millions d'euros. Mais le nombre d'étudiants les ayant acceptés n'a pas été divulgué.

« Il faut un bilan sérieux »

»

« Les parcours 'oui si' représentent une réussite dont nous pouvons collectivement nous féliciter », poursuivait Frédérique Vidal devant les présidents d'université, en évoquant des « premières évaluations ». Ses propos ont fait bondir Anne Roger, cosecrétaire générale du syndicat SNESUP-FSU : « On ne sait pas sur quoi s'appuie Frédérique Vidal. Il faut un bilan sérieux, une véritable évaluation, sinon cela relève du mensonge. » Impossible de tirer un vrai bilan sans les chiffres, affirment aussi des prési-

dents d'université, alors que certains étudiants n'ont pas encore fini de passer toutes leurs épreuves. « Il y a eu plus d'assiduité », « moins de décrochages », entend-on régulièrement du côté des universités, qui parlent de « ressenti ». « On a des tendances prises à la volée avec des remontées d'informations, mais le retour quantitatif sera le juge de paix », affirme Christine Gangloff-Ziegler, présidente de l'université de Haute-Alsace. En Staps, la conférence des directeurs et des doyens de ces formations (C3D) a enquêté auprès de 23 unités de formation et de recherche (UFR), pour 11.153 étudiants inscrits en 2018-2019. Le nombre de décrocheurs a baissé (14,54 % en 2018-2019, contre 16,02 % l'année précédente) et « le pourcentage de réussite est passé de 42,69 % en 2017-2018 à 54,39 % en 2018-2019, soit un gain de 11,7 % », affirme la C3D. « La procédure Parcoursup a mis fin au tirage au sort qui sélectionnait ou éliminait de manière aveugle les candidats quel que soit leur parcours antérieur », se félicite-t-elle.

Mais ces résultats nationaux « masquent des disparités » : certaines formations améliorent leurs performances de près de 20 % alors que d'autres « régressent ». Quant à l'amélioration du résultat moyen au niveau national, il « semble découler de manière mécanique de la procédure de recrutement, qui a nettement accru le pourcentage de baccalau-

réats généraux », selon l'enquête. « Les Staps sont un cas très particulier d'une filière à forte pression, où le classement des dossiers a eu un fort impact sur la réussite, estime aussi Gilles Roussel, à la tête de la Conférence des présidents d'université (CPU). C'est à distinguer d'autres filières qui ont mis en place des 'oui si' et d'autres encore pour lesquelles, s'il n'y a pas de 'oui si' et que la tension n'est pas forte, on ne peut pas s'attendre à un changement significatif. Si on regarde le résultat de façon globale, il va être décevant. En revanche, il faudra regarder de près là où il y a eu des transformations, dans les filières en tension. »

Mais comment mesurer la réussite, alors que certains étudiants font désormais leur première année en deux ans ? Comment prendre en compte, dans l'évaluation de la réussite, l'augmentation du nombre de bacheliers généraux avec mention, et la diminution des bacs professionnels et technologiques régulièrement évoquée ?

Le ministère de l'Enseignement supérieur a mis en place un groupe de travail sur les « indicateurs de réussite ». La Cour des comptes et l'Inspection générale s'en sont saisies aussi. Pour un bilan étayé, il faudra attendre encore un peu. ■

par Marie-Christine Corbier



FACE À L'EXPLOSION DES FRAIS D'INSCRIPTION ET AU MANQUE DE LOGEMENTS, UN COLLECTIF DE PARIS-NANTERRE MILITE POUR UN MEILLEUR ACCÈS AUX UNIVERSITÉS FRANÇAISES.

« Nous avons l'impression d'être incompris » : la difficile rentrée des étudiants africains en France

par Raphaël Dupen

« Salle 34, bâtiment 2B ? OK j'arrive ! » Téléphone à l'oreille, Modibo Massaké demande à l'un de ses amis où se tient la réunion du Collectif des étudiants étrangers de l'université de Nanterre, jeudi 19 septembre. Le Malien de 24 ans, inscrit en master 2 de sciences de l'éducation, est porte-parole de ce mouvement qui veut favoriser l'entraide entre des jeunes, principalement originaires d'Afrique, souvent perdus à leur arrivée dans une université française. Au milieu de l'immense campus de Paris-X, loin des bavardages de sortie de cours, une trentaine d'étudiants venus du Maghreb et d'Afrique subsaharienne haussent le ton. La rentrée n'a pas encore eu lieu qu'ils sont déjà exaspérés.

Ibrahim est l'un d'entre eux. Il a parcouru des milliers de kilomètres pour venir étudier en France. Sa demande d'inscription à Nanterre, déposée en juin, n'a toujours pas abouti et il est sans abri. Malgré ces difficultés, celui qui a déjà obtenu au Sénégal un diplôme de langue étrangère appliquée veut garder espoir. Au bout du tunnel, il entrevoit la lumière. « Lors de mon arrivée en France, j'ai affronté la solitude. C'était vraiment difficile », confie-t-il. Isolé de sa famille et de ses amis restés au pays, le jeune homme a pu compter sur l'entraide du collectif. « Nous allons nous battre pour avoir le même avenir que les étudiants français », affirme-t-il.

« Tout ce que nous voulons, c'est étudier et apprendre »

A ses côtés, Seny est comme abasourdi. Il ne comprend pas pourquoi les universités dans lesquelles il a postulé ont refusé son dossier. « J'ai candidaté à un diplôme à Paris-VIII pour compléter ma formation en informatique et à un cursus de philosophie à la Sorbonne. Mes demandes ont été rejetées. Pour quel motif ? Je ne comprends pas, car j'avais de très bonnes notes en philosophie au lycée ! », s'emporte l'étudiant sénégalais d'une vingtaine d'années. Son rêve est de travailler un jour au service de la France. Exaspéré de devoir se justifier, il ajoute, portant la main à son cœur : « Ce n'est pas un hasard si j'ai choisi de venir ici. J'aime ce pays. »

Almany, 25 ans, lui sourit d'un air rassurant. Sans inscription universitaire, cet étudiant en management au Sénégal souhaiterait continuer son parcours à l'université de Nanterre et s'est engagé au sein du collectif, afin de « poursuivre la lutte ». Tel un grand frère, face à la détresse de Seny, il explique, ému : « Nous avons parfois l'impression d'être incompris. Tout ce que nous voulons, c'est juste étudier et apprendre. »

« Venir d'un pays africain en développement pour rejoindre les bancs d'une université française va devenir de plus en plus difficile », s'inquiète Modibo, soulignant le peu de moyens financiers dont disposent souvent ces étudiants : « Je voudrais insister sur l'augmentation des frais d'entrée à l'université pour

les extra-Européens. » Cette mesure, bien que non répercutée cette année par l'université de Nanterre, est jugée inacceptable par le collectif, parce qu'elle frappe de plein fouet les étudiants africains, qui doivent désormais déboursier 2 770 euros pour une inscription en licence et 3 770 euros pour un master, là où les Français versent respectivement 170 et 243 euros. « C'est quinze fois plus ! », dénonce le porte-parole.

Mise en place par le gouvernement français pour la rentrée 2019, cette décision ne fait pas l'unanimité. Seule une poignée d'universités publiques, sur les 75 que compte l'Hexagone, ont pour l'instant décidé d'appliquer.

« C'est tout le mythe de l'égalité des chances qui s'effondre »

Face à l'incertitude, Modibo dénonce « une injustice », « un moyen de favoriser certains élèves par rapport à d'autres ». « D'abord nous avons les étudiants français, pour qui les frais sont les moins élevés, puis ceux originaires du reste de l'Europe, et, tout en bas, les étudiants étrangers », explique-t-il. « Cette mesure bafoue les bonnes relations qui existent entre la France et les pays d'Afrique francophone », s'indigne Ibrahim, pour qui la hausse des frais est un « blocage » qui empêchera de nombreux étudiants africains, souvent désireux de retourner travailler dans leur pays d'origine avec un diplôme français, de venir en France acquérir « ce bagage intellectuel ».

« C'est tout le mythe de l'égalité des chances à l'université qui s'effondre. Les injustices se creusent entre les étudiants », dénonce une jeune femme membre du collectif. Elle incite les plus réticents à parler de leurs difficultés et poursuit, révoltée : « Comment étudier correctement quand on n'a même pas d'endroit où dormir ? » Hamza, le rapporteur du groupe, renchérit : « Au Crous de Versailles, plus aucun logement n'est disponible pour les étudiants étrangers qui arrivent. » Des murmures d'approbation se font entendre. Les discussions s'intensifient. « Nous devons nous battre pour assurer un meilleur accès aux logements et aux bourses pour les étrangers ! », clame Modibo. Les participants approuvent d'un hochement de tête.

Il est 13 h 45, la fin de la réunion approche. « La prochaine étape : créer une page Facebook », propose un participant enthousiaste. « D'abord, il faut recenser tous les étudiants étrangers sans logement, informer le public de cette réalité, préparer des affiches et les accrocher dans toute l'université », lance un adhérent de l'UNEF. « Mais c'est un travail de malade ! », s'exclame un jeune au sweat-shirt gris. La phrase sonne comme une piqure de rappel sur l'étendue du chemin à parcourir. Brusquement, la porte s'ouvre. Un professeur arrive pour son cours. Tous partent alors en quête d'une salle vacante.



Rentrée universitaire: ce qui va changer en 2020

En fin de semaine dernière en conférence de presse, Frédérique Vidal, la ministre de l'Enseignement supérieur, a annoncé un certain nombre de nouveautés pour la nouvelle rentrée universitaire en cours.

Après Jean-Michel Blanquer il y a un mois, c'était au tour de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de faire sa traditionnelle conférence de presse de rentrée, vendredi 20 septembre. Une occasion pour la ministre de revenir sur le déroulement de l'édition 2019 de Parcoursup, mais aussi, de donner plus de détails sur les nouveautés qui verront le jour lors de cette année universitaire 2019/2020. Le Figaro revient sur les différents changements qui vont survenir dans les prochains mois.

● Encore plus de formations sur Parcoursup

En janvier 2020, toutes les formations reconnues par l'état seront sur Parcoursup, comme le souhaitait la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE). De très nombreux établissements, tels que Sciences Po Paris, les IEP de région, l'université Paris Dauphine, toutes les écoles de commerce post-bac, les écoles de formation des métiers de la culture, les instituts de formation aux professions paramédicales, les écoles supérieures de cuisine, mais également de nouvelles formations en apprentissage, rejoindront cette année la plateforme d'orientation. Certaines de ces formations avaient obtenu une dérogation du ministère pour ne pas entrer sur la plateforme en 2019 et ainsi mieux préparer leur arrivée.

» LIRE AUSSI - Parcoursup: 1175 candidats sans affectation à l'issue de la procédure selon Frédérique Vidal

En 2019, 14 742 formations étaient présentes sur la plateforme. Cette année, plus de 600 nouveaux cursus vont à leur tour faire leur entrée sur le portail. Un bon moyen pour le ministère de l'Enseignement supérieur d'offrir aux candidats une meilleure visibilité sur toutes les formations existantes.

● Une meilleure visibilité sur la qualité des formations

Pour que les candidats puissent faire la différence entre les formations reconnues par l'état et les autres, le ministère entend mettre en place «une signalétique» spécifique sur Parcoursup. Lors de sa conférence de presse de rentrée, Frédérique Vidal a déclaré qu'à partir de cette année, un «label spécifique comportant la mention du contrôle de l'État» allait être prévu pour chaque type de formation.

Une adresse mail générique «controle.formation@ac-[academie].fr» va d'ailleurs être créée dans chaque rectorat afin de permettre aux étudiants et aux familles de se renseigner sur le degré de la reconnaissance de l'État dans les différentes formations dispensées. Cette adresse mail permettra également aux candidats de signaler les possibles irrégularités d'établissements privés en les dénonçant en cas de «publicité mensongère», de «non respect des obligations contractuelles», etc...

● Un accompagnement pour les personnes en reprise d'études

En 2019, près de 110 000 candidats en reprise d'études se sont inscrits sur Parcoursup. Des personnes ayant des profils très variés. Selon le ministère de l'Enseignement supérieur, «avec le concours du ministère du Travail, ces candidats ont pu être accompagnés par les régions, l'Apec (association pour l'emploi des cadres) et les missions locales pour construire un parcours adapté à leur profil et à leurs attentes».

Afin de mieux s'occuper de ce public en 2020, le ministère a annoncé l'ouverture d'un nouveau dispositif: ParcoursPlus. «L'objectif est de pouvoir à la fois mieux prendre en compte ces candidats qui ont trouvé la plateforme attractive et leur permettre d'accéder à des formations et services présents sur ou hors de Parcoursup, mieux adaptés à leurs profils et expériences», précise le ministère dans son dossier de presse. Ce dispositif sera mis en place dès janvier 2020 avec France Compétences pour l'accès au conseil en évolution professionnelle (CEP).

● Un test de certification en langue anglaise obligatoire

Plus de 400 000 jeunes seront concernés par cette nouveauté: dès 2020, certains étudiants seront obligés de passer un test de certification en langue anglaise. Cette mesure, qui se déploiera progressivement sur trois ans, va concerner dans un premier temps les étudiants inscrits dans des formations qui préparent aux métiers liés au commerce extérieur ou ayant une dimension internationale.

Seront donc concernés les jeunes en licence de langues étrangères, en DUT «commerce international» ou «communication», en licence professionnelle «commerce international» et en BTS «commerce international» et «spécialités industrielles à l'exportation». En 2022-2023, elle s'appliquera à l'ensemble des étudiants de France.

● L'arrivée des «campus connectés»

Autre nouveauté de la rentrée 2019: l'arrivée de ce que la ministre de l'Enseignement supérieur a appelé les «campus connectés». Ces campus sont des lieux d'études où les jeunes qui vivent dans des villes éloignées des grands centres universitaires pourront suivre, près de chez eux, des formations à distance dans l'enseignement supérieur en bénéficiant d'un tutorat individuel et collectif.

Dès cette année, 300 étudiants sont accueillis dans 13 campus connectés, dans différents lieux de France (Saint-Brieuc, Redon, Bar-le-Duc, Montereau-Fault-Yonne, Chaumont, Autun, Nevers, Lons-le-Saunier, Privas, Cahors, Le Vigan, Saint-Raphaël et Carcassonne).

À la rentrée 2022, 100 lieux labellisés «campus connectés» devraient voir le jour, avec également, la création de nouveaux parcours de formations à distance.

par Wally Bordas





Des pistes pour réformer la recherche

Politiques publiques Trois groupes de travail ont remis au gouvernement des propositions pour la future loi de programmation pluriannuelle

Le premier étage d'une prochaine réforme du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche a été allumé. Le 23 septembre, le premier ministre, Edouard Philippe, en présence de Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, a reçu les rapports de trois groupes de travail destinés à éclairer le gouvernement sur une future loi de programmation pluriannuelle pour la recherche. Cette dernière avait été annoncée le 1er février devant un parterre de directeurs d'unités du CNRS, réunis pour fêter les 80 ans du premier organisme de recherche français. Mais, malgré la revendication de longue date de la communauté scientifique d'une prévision budgétaire sur plusieurs années des moyens humains et financiers, rien n'avait été dit sur la hauteur des moyens - afférents et sur les réformes les accompagnant, poussant à la prudence les différents acteurs.

Sur ces derniers points, il faudra encore attendre, mais des propositions sont désormais sur la table. Sans surprise, les trois rapports posent des diagnostics déjà connus, les experts qui y ont travaillé étant loin d'être les premiers à se pencher sur le problème. Depuis quinze ans, il y a eu, entre autres, des états généraux en 2004, des assises en 2012, un Livre blanc en 2017, un rapport d'information parlementaire de la commission des finances par les députés Danièle Héryn, Patrick Hetzel et Amélie de Montchalin en 2018... Sans compter

les productions plus engagées, syndicales ou de la communauté elle-même, comme celles des collectifs Sauvons la recherche (2004), Sauvons l'université (2007), Sciences en marche (2014), RogueESR (2016).

Au 7e rang mondial des publications

Les jugements sévères sont donc de nouveau de mise pour qualifier l'état du système: «urgence à agir», «constat alarmant sur un décrochage rapide», «asphyxie financière des établissements», «trajectoire préoccupante pour l'emploi scientifique»... Plus concrètement, la France dépense 42,6 milliards de moins que l'Allemagne en R&D (chiffre 2016), et la part de la dépense publique représente 0,78 % du PIB contre 0,93 % en Allemagne. Les recrutements d'enseignants-chercheurs ont diminué d'au moins 36 % entre 2012 et 2018, alors que les effectifs d'étudiants sont en hausse de 14 %, et de 27 % pour les chercheurs dans les organismes de recherche. Le salaire des jeunes chercheurs français équivaut à 63 % de celui de la moyenne des pays de l'OCDE et est presque deux fois moindre qu'au Royaume-Uni. Les projets qui concourent pour des financements sur appel d'offres à l'Agence nationale de la recherche (ANR) ont un taux de succès très faible de 15 %, rendant «aléatoire» cette compétition. Et c'est deux fois et demie moins qu'en Allemagne. Un comble, en 2015, l'Inde a publié plus d'ar-

ticles scientifiques que la France, qui se retrouve au même niveau que l'Italie, au 7e rang mondial.

Ainsi, concernant les moyens, les ressources humaines et les relations avec les entreprises, les thèmes des trois groupes de travail, des améliorations sont possibles.

Le premier groupe estime les besoins de financements supplémentaires au minimum entre 2 milliards et 3,6 milliards d'euros par an (pour une dépense publique actuelle de 19,6 milliards environ). Les principales dépenses visent à rééquilibrer les finances des laboratoires entre des crédits dits de base, apportés par les établissements de recherche, et ceux dits compétitifs, sur appels d'offres. Les premiers, qui permettent notamment de faire fonctionner les laboratoires ou de pouvoir explorer des pistes risquées, ont baissé de 1,7 % entre 2011 et 2017 et mériteraient, selon les experts, d'être augmentés de 500 millions d'euros. Ce serait un moyen de corriger un défaut actuel jugé «économiquement absurde» et qui consiste à «créer des laboratoires ou [à] employer des scientifiques sans leur donner les moyens minimaux de fonctionner». Cependant ce rééquilibrage se fera à l'aune de l'évaluation de l'«excellence» et de la «performance», et ne concernera donc pas tous les laboratoires.

Le reste de l'enveloppe, auxquels il faudrait ajouter 7 milliards d'euros

pour la rénovation du patrimoine immobilier, concerne l'ANR, dont le budget sera augmenté. Les établissements de rattachement des chercheurs bénéficiant de bourses de l'ANR recevront eux aussi des financements.

Côté ressources humaines, le second groupe a évité les chiffrages précis, sauf sur le sujet des rémunérations jugées «indécents sinon indignes»: 2,4 milliards de hausse à l'issue du plan pluriannuel, essentiellement centrée sur des primes, plus basses actuellement chez les chercheurs que dans d'autres corps de la fonction publique. Les rédacteurs du rapport souhaitent aussi augmenter les rémunérations des doctorants et diminuer la charge d'enseignement des jeunes recrues. Ils veulent aussi expérimenter de nouveaux contrats, tout en «stabilisant les emplois statutaires», comme des CDI de mission scientifique qui s'interrompent à la fin d'un projet, ou des chaires d'excellence junior ou senior, pour recruter hors concours. Il est même ques-

tion d'«expérimenter» un dispositif très connu à l'étranger, les tenure tracks, où le chercheur n'obtient un poste permanent qu'après quelques années durant lesquelles il confirme son potentiel. L'ordre de grandeur de ces montants importants est connu depuis longtemps, car il équivaut à l'effort nécessaire pour atteindre 1 % du PIB de dépenses publiques, comme dans beaucoup de grands pays développés.

Le troisième volet, sur les liens entre recherche privée et publique, met l'accent sur cinq à sept défis prioritaires pour la recherche et les industries et sur des aides aux start-up. Pour l'instant, le premier ministre ne s'est pas prononcé sur ces nombreuses propositions parfois très détaillées, si ce n'est pour dire que le dossier des rémunérations prendra du temps. Et l'idée d'un quota de 20 % de docteurs dans la haute fonction publique, proposée par le troisième groupe, a suscité chez lui une moue dubitative. Cédric Villani, l'un des rapporteurs, reste optimiste sur

la capacité à débloquent ces montants importants, parlant d'un «alignement des planètes favorable», avec des recommandations qui rejoignent celles exprimées par la base.

Néanmoins, certaines recommandations sont susceptibles de soulever des critiques. Notamment celle sur l'équilibre entre les emplois statutaires et précaires (CDD ou CDI de mission), les seconds étant déjà très nombreux. Ou encore sur les effets d'une évaluation renforcée qui impliquerait des différences de moyens et de rémunérations accentuant des inégalités entre laboratoires. Le recours à un pilotage stratégique plus poussé pour renforcer certaines voies de recherche au détriment d'autres pistes pourrait être perçu comme une entrave à la liberté des chercheurs.

Le calendrier de cette loi reste inchangé: un texte présenté avant la fin 2019 pour être voté en 2020 et s'appliquer en 2021. ■

par David Larousserie



Faut-il rendre l'enseignement du changement climatique obligatoire?

Cédric Villani, l'ancienne ministre de l'Ecologie, Delphine Batho, et Matthieu Orphelin (ex LRM), trois députés devraient déposer cette semaine - juste avant la 3^{ème} grève mondiale pour le climat du 20 septembre - , une proposition de loi pour « généraliser l'enseignement des enjeux liés aux changements climatiques » dans l'enseignement supérieur. Une initiative qui suit celle du think tank The Shift Project dont la tribune « Pour former tous les étudiants du supérieur aux enjeux climatiques et écologiques » a déjà été signée par plus de 1000 enseignants-chercheurs et 80 dirigeants d'établissements d'enseignement supérieur. Cet appel stipule notamment que *« aucun étudiant, quel que soit son âge, ne doit pouvoir valider une formation dans l'enseignement supérieur sans avoir compris les causes, les conséquences du changement climatique et travaillé, à son niveau, à l'identification de solutions possibles »*.



Olivier Rollot
(@ORollot) Rédacteur en chef

Le constat. Dans la proposition de loi qu'ont pu consulter les journalistes du JDD il est notamment écrit

que « les enjeux climat-énergie sont encore peu enseignés. (...) 76% des formations ne proposent aucun cours abordant les enjeux climats-énergie à leurs étudiants. (...) Et pour cause : le code de l'éducation et les autres textes réglementaires concernant les missions de l'enseignement supérieur, ne mentionnent pas la responsabilité des établissements en la matière ». Un constat qui rejoint celui de l'étude Mobiliser l'enseignement supérieur pour le climat menée par The Shift Project. *« Le sujet n'est qu'effleuré alors que si on regarde les défis de l'avenir auxquels seront confrontés les étudiants il est absolument central »*, constate Jean-Marc Jancovici, président du Shift Project et membre du Haut conseil pour le climat créé en 2018 par le gouvernement, qui reprend : *« Le monde tel que nous le connaissons dépend de la stabilité climatique depuis 10 000 ans et la fin des glaciations. Nous sommes les double héritiers de cette stabilité et de l'abondance énergétique. Et toutes les deux sont menacées mais on ne l'enseigne pas »*.

Dans les 24% de formations proposant des cours, moins de la moitié (11%) ont au moins un cours obligatoire. C'est le cas aux Ponts Paris-Tech - école sous la tutelle du ministère de la Transition énergétique - dont tous les étudiants de première année suivent un module de sensibilisation « Ingénieur pour un monde incertain » de 15 heures suivi d'un projet suivi du passage du test Suli-test. Aux Mines Paris le nouveau cursus ingénieur comprend également tout un pan consacré au changement climatique. Pour mieux en saisir les

enjeux le cours (historique) de « Gestion des ressources naturelles » va y être recentré sur cette thématique.

Les écoles de management prennent également particulièrement le sujet à cœur cette rentrée. Des étudiants et enseignants du Programme ID de SKEMA Business School organisent même un festival, la COP1 étudiante, les 5 et 6 octobre à Paris à la Cité fertile. Un événement ouvert à tous ceux qui veulent passer à la vitesse supérieure dans leur engagement et qui « s'interrogent sur leur place dans notre monde en transition ». La spécificité de l'événement : un parcours de deux jours orienté vers une intention globale « Mieux se connaître pour mieux agir ».

Et les exemples ne manquent pas de cette prise de conscience. A HEC Paris les nouveaux étudiants du programme Grande école (PGE) ont ainsi questionné cette année la mission sociétale et la raison d'être des organisations à Chamonix, « lieu emblématique du réchauffement climatique avec la fonte des glaciers ». Même entrée en matière du côté de Kedge où les nouveaux étudiants réalisent cette année une « Fresque Climat ». Après une initiation en trois heures sur le constat scientifique et sur les impacts du changement climatique tels que décrits dans le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts

Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), les étudiants sont amenés à retrouver les liens de cause à effet entre les différentes composantes du changement climatique. Mais rien

de comparable avec l'action entreprise depuis 20 ans à La Rochelle BS – Excelia Group qui, en 1999, a été la première grande école de commerce française à créer une formation dédiée au développement durable. « *Excelia apporte une contribution unique pour accélérer la conscience des enjeux écologiques et sociaux au cœur du système économique* », commente Bruno Neil, son directeur.



Les étudiants de l'École polytechnique rassemblés le 14 mars 2019 afin de « rappeler l'urgence à agir afin de ne pas dépasser le seuil de +1,5° pour la sauvegarde de la planète ».

Comment enseigner le changement climatique ? Les freins au développement des formations à la transition énergétique et au climat sont multiples. Et d'abord un enseignement trop disciplinaire qui freine le développement de sujets qui mêlent les disciplines comme la transition énergétique. « *Le problème est d'abord de constituer des équipes dans tous les types de formation. En informatique comme en droit et pas seulement dans les sciences* », remarque Jacques Trainer, professeur émérite à Sorbonne Université et conseiller

scientifique du Shift Project. La question de la vulgarisation se pose particulièrement dans les écoles de management et les formations en sciences humaines en général. « *Plus on maîtrise des éléments scientifiques comme le rayonnement infrarouge, l'équilibre énergétique ou la mécanique des fluides plus c'est simple de comprendre les enjeux* », relève Jean-Marc Jancovici, lui-même professeur aux Mines ParisTech.

L'enseignement supérieur réagissant d'abord à la récompense chiffrée, la prise en compte par les classements et les accréditations du sujet serait un puissant soutien au développement. Et déjà les choses avancent avec en 2019 la publication d'un premier classement du Times Higher Education fondé sur les « Sustainable Goals » de l'ONU : le University Impact Rankings. En France les futurs classements du Figaro semblent devoir donner une part substantielle aux efforts des Grandes écoles en matière de transition énergétique... tout en posant de nombreuses nouvelles questions auxquelles les écoles n'ont pas encore l'habitude de répondre.

Mais le plus puissant vecteur d'évolution de l'enseignement supérieur sera l'influence des étudiants eux-mêmes. Parce qu'ils commencent à recruter ceux qu'on appelle les « Sustainable natives » - nés après 2000 et

concernés depuis leur enfance par les questions climatiques – les établissements d'enseignement supérieur vont devoir répondre à leurs demandes. Qui va correspondre à celle de toute la société. Comme l'assure l'ancien directeur général de l'Organisation mondiale du commerce et actuel président de la Fondation Jacques Delors, Pascal Lamy : « *Ce qui va le plus impacter les entreprises dans les années à venir c'est la transition écologique. Pas la déglobalisation, le Brexit ou ce curieux personnage qu'est Donald Trump* ».

Olivier Rollot (@ORollot)

Parmi les directeurs qui ont signé l'appel citons Joël Alexandre, président de l'Université Rouen Normandie, Romuald Boné, directeur de l'INSA Strasbourg, Tawhid Chtioui, directeur général de emlyon, François Germinet, président de l'Université de Cergy-Pontoise, Isabelle Huault, présidente de l'Université Paris Dauphine, Marc Mezard, directeur de l'ENS ULM, Frédéric Mion, directeur de Sciences Po Paris, etc.

Regarder aussi sur XerfiCanal Remettre en cause les critères des classements des écoles de gestion ■



HCERES : quel avenir pour l'évaluation ?

Le débat reste vif sur le rôle que doivent avoir les agences d'évaluation en France alors que de nouveaux textes vont préciser ses missions en 2020. Se targuer comme le président du HCERES (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), Michel Cosnard, de « *n'avoir vu aucun rapport contesté devant la commission de recours* » lors du colloque annuel qui s'est tenu cette semaine dans les locaux de l'Université de Paris, n'est-ce pas admettre que ses rapports sont devenus bien tièdes ? « *Les débats de 2012 ont euphémisé les évaluations. En tant qu'universitaires nous passons notre temps à noter, donc nous connaissons les limites, mais comment les refuser ? Nous devons réfléchir à comment rendre les notations utilisables* », regrette le conseiller à l'enseignement supérieur du président de la République, Thierry Coulhon. Une critique que ne lui fait pas la directrice de la Dgesip, Anne-Sophie Barthez, qui loue plutôt un « *accompagnement dont ont besoin les établissements* ». Quant à la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, elle souligne que « *l'évaluation doit avant tout donner les capacités à l'Etat de juger si les politiques publiques qu'il lance sont bien suivies d'effet* ».

Un HCERES trop tiède ? « Si Michel Cosnard a permis de rendre l'évaluation incontournable il reste à reconstruire le lien entre l'évaluation et l'allocation des moyens », insiste encore Thierry Coulhon. Vice-président de la région Grande Aquitaine en charge de l'en-

seignement supérieur, Gérard Blanchard aimerait également des « *recommandations plus fortes du HCERES* ». Aujourd'hui président de PSL après avoir été président du CNRS, Alain Fuchs garde des souvenirs plutôt pénibles du travail de l'Aeres, « *tatillon et peu utile* » avec lequel il avait des « *relations très compliquées* ».

Quant à Frédéric Dardel, président de l'université Paris-Descartes et co-auteur du rapport qui a donné naissance au HCERES, il remarque que « *les contacts avec les experts lors de l'évaluation apportent souvent des remarques qu'on ne lit pas dans les rapports – sans doute parce que les experts d'une même discipline ne veulent pas se heurter* ». Une question qui se pose également à la Commission des titres d'ingénieurs (CTI) à laquelle les évaluateurs européens ont pu reprocher de livrer deux types de recommandations : certaines publiées publiées d'autres pas car réservées aux dirigeants de l'école.

Se pose également la question des effets mêmes de l'évaluation. « *Faire un évaluation qui n'a pas de retombées concrètes en termes de financement ce n'est pas très motivant* », confirme la présidente de la toute nouvelle Université de Paris, Christine Clerici quand Alain Fuchs ne « *croit pas à une allocation des ressources fondée sur la performance* » qui demanderait une « *évolution considérable de l'enseignement supérieur* ». Au Royaume-Uni ou en Italie les deux sont par exemple liés.



Les deux représentants du HCERES, Annie Vinter et Michel Robert, accueillent la présidente de l'université Paris-Saclay, Sylvie Retailleau, le président de PSL, Alain Fuchs, le vice-président de la région Grande Aquitaine en charge de l'enseignement supérieur, Gérard Blanchard, et la directrice de la cellule exécutive de l'Aeques, Cathy Duykaerts.

Quelle amplitude ? Le passage sous les fourches caudines du seul HCERES doit-il être obligatoire ? Christine Clerici ne le croit pas : « *L'établissement autonome doit avoir vraiment le choix de son organisme d'évaluation. Le HCERES doit pouvoir accréditer des processus* ». Un choix que préconise également la directrice de la cellule exécutive de l'agence belge qu'est l'Aeques, Cathy Duykaerts. Jusqu'à Michel Cosnard qui pose la question de la « *nécessité pour les écoles de management accréditées internationalement de chercher également des accréditations en France* ».

Quant à Alain Fuchs il demande même que le « *HCERES incorpore la Commission des titres d'ingénieurs (CTI)* » qui est une agence « *archaïque* ». Un point sur lequel Michel Cosnard rebondit : « *La CTI ne devrait-elle pas laisser le choix de l'agence comme nous le faisons au HCERES* » (un choix très théorique

puisque aucun établissement n'a encore demandé à être accrédité autrement...). Aujourd'hui déjà les deux agences travaillent de concert sur des évaluations forcément différentes, le HCERES jugeant les établissements quand la CTI évalue les diplômes. Le débat qu'on croyait un peu oublié sur la « toute puissance » du HCERES pourrait en tout cas revenir avec notamment une possible absorption de la Commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion (CEFDG) par le HCERES dans le cadre

de la mise en place du grade de licence.

Alors qu'en Italie l'agence Anwur accorde par exemple toujours des accréditations a posteriori personne ne demande leur retour en France. Quant à l'autre sujet un peu mis sous le tapis aujourd'hui qu'est la notation des diplômes telle que le faisait l'Aeres, Alain Fuchs n'est pas « contre l'idée de la réintroduire ». « Et comment va-t-on évaluer demain les universités expérimentales, européennes,

des agences étrangères comme l'AACSB vont-elles prendre de plus en plus de poids ? », s'interroge le président de la Conférence des présidents d'université et de l'université Marne-la-Vallée, Gilles Roussel, qui regrette également que « le gouvernement ne sache pas trop quelle est la mission qu'il confie au HCERES ». Et même que les établissements ne versent rien pour leur évaluation « ce qui ne les encourage pas à faire de l'évaluation interne ». ■



Les universités sommées de mieux gérer leurs effectifs

Les universités disposent de « marges de manoeuvre inexploitées pour piloter leur masse salariale », assure un rapport commandé par Bercy et par le ministère de l'Enseignement supérieur. Il propose un nouveau mécanisme de répartition des moyens entre universités, pluriannuel, tenant compte d'indicateurs de « performance » et où la compensation automatique liée à l'évolution des carrières des fonctionnaires n'aurait « plus lieu d'être ».

C'est un rapport choc qui va faire grincer des dents. Dix ans après le passage des premières universités à l'autonomie, les Inspections générales des finances et de l'éducation (IGF et IGAENR) affirment, dans un document dont « Les Echos » ont obtenu copie, que « les universités disposent de marges de manoeuvre inexploitées pour piloter leur masse salariale ». Le rapport avait été commandé par les ministères de l'Action et des Comptes publics et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

« Autonomie »

Le mécanisme actuel de répartition des moyens, « largement fondé sur la reconduction des moyens », est jugé « peu efficace ». Le rapport fait écho à la volonté de la ministre de l'Enseignement supérieur de mettre fin à la répartition automatique d'une enveloppe globale entre établissements. Frédérique Vidal avait déclaré, fin août, devant les présidents d'université, vouloir « franchir une nouvelle marche dans l'autonomie des universités ».

« La masse salariale est encore trop souvent considérée comme une contrainte dont l'augmentation paraît inéluctable et devant être compensée par la puissance publique », regrette le rapport. La compensation de l'augmentation mécanique des charges des fonctionnaires due à l'évolution de leur carrière - le glissement vieillesse technicité (GVT) -

n'a « plus lieu d'être s'agissant d'opérateurs autonomes, qui sont libres de leurs choix de structure d'emploi ».

De quoi remuer les universités qui déplorent souvent que le « GVT » ne soit compensé qu'en partie. Selon les auteurs du rapport, la compensation devrait être limitée à « des mesures fonction publique relatives au point d'indice ou à une évolution des grilles de salaires liée à des décisions telles que le protocole PPCR (Parcours professionnels carrières et rémunérations) ».

« Conventions de performance »

La nouvelle répartition des moyens préconisée tiendrait compte de critères de « performance » et d'indicateurs de réussite. Elle serait complétée de « conventions de performance, d'objectifs et de moyens pluriannuelles » entre l'Etat et les universités, par vagues successives, au lieu d'un simple dialogue annuel.

L'objectif est de passer du « suivi » actuel de la masse salariale à son « pilotage ». Cela signifie, pour les universités, de se doter d'outils de reporting et de gestion pour établir une « cartographie détaillée des emplois, des fonctions et des compétences » afin d'avoir « une connaissance détaillée des fonctions occupées par les agents et des coûts de leurs différentes activités ».

« Des marges de manoeuvre »

Le contrôle des temps de travail, « parfois défaillant », est dans le collimateur des inspecteurs généraux qui se sont rendus dans une dizaine d'universités pour faire leur enquête.

« Des marges de manoeuvre résident dans l'optimisation du temps de travail des BIATSS [agents des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé, NDLR] et des enseignants », écrivent-ils. Ils voient aussi des « marges importantes » dans les départs en retraite des titulaires d'ici à 2021. « Le remplacement à l'identique de deux enseignants sur trois et de trois BIATSS sur quatre permettrait de redéployer [...] 2.497 emplois de BIATSS et 992 emplois d'enseignants », lit-on ainsi. « Ces chiffres ne sauraient constituer une cible », précisent toutefois les auteurs.

« Gains d'efficience »

Du côté de la formation et de la recherche, les inspecteurs recommandent une « évolution de l'offre » pour réaliser « des gains d'efficience », avec des pistes comme le « plafonnement du quota horaire par étudiant et par formation », la « définition d'une capacité minimale pour ouvrir une formation », la « mutualisation d'interventions entre parcours », la « suppression des duplications de formation entre sites ».

Dans des universités où les personnels ne cessent de déplorer la « précarité » et l'« austérité » auxquelles ils s'estiment soumis, ces préconisations risquent de provoquer une véritable onde de choc. « Ce rapport ne dit pas que les universités n'ont pas

de besoins financiers ni qu'il ne faut pas de moyens supplémentaires face à la croissance démographique, anticipe une source bien informée. Mais il ne suffit pas pour l'Etat d'engager des moyens supplémentaires. Il faut accompagner les universités pour

qu'elles puissent en tirer le plein parti. »

@mccorbier ■

par Marie-Christine Corbier

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

Lire aussi : Les universités traînent les pieds sur la hausse des droits d'inscription des étrangers <https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/les-universites-trainent-les-pieds-sur-la-hausse-des-droits-dinscription-des-etrangers-1128986>

